



Séries thématiques sur une construction plus efficace des opérations de maintien de la paix de l'ONU

Protection des civils, prévention et réponse à la violence sexuelle : formation basée sur des scénarios en matière d'opérations de maintien de la paix

Résumé de la discussion de groupe sur la série thématique du mardi 18 décembre 2012

La mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies et le centre de coopération internationale (CIC) à l'Université de New York ont tenu une discussion de groupe dans le cadre de la série thématique sur une « construction plus efficace des opérations de maintien de la paix de l'ONU » le 18 décembre 2012, qui a examiné les méthodes pour améliorer la protection des civils (PoC) et la prévention des conflits et de la violence sexuelle liées aux opérations de maintien de la paix. L'événement a été inauguré par les remarques préliminaires du représentant permanent adjoint de l'ambassadeur du Canada, Gilles Rivard. Le directeur associé du CIC, Richard Gowan, a animé la discussion des membres du panel, Michael Heller Chu, chef de l'équipe de la protection des civils dans les départements de l'ONU des opérations de maintien de la paix et du soutien des activités sur le terrain et le général à la retraite Patrick Cammaert, qui a servi dans plusieurs missions de l'ONU, notamment en tant que commandant de la division de l'Est dans la mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo. La discussion a porté sur les modules de formation disponibles et sur les exercices militaires et civils de maintien de la paix basés sur un scénario pour la protection des civils et des conflits liés à la violence sexuelle.

En 2009, la résolution du Conseil de sécurité 1894 a appelé à une formation pour une protection adéquate des civils et en 2010, le comité spécial des Nations Unies pour les opérations de maintien de la paix a demandé un développement des modules correspondants à cette tâche. En réponse, le secrétariat de l'ONU, à la suite de consultations avec les pays qui fournissent des contingents (pays contributeurs de troupes - PCT), les pays qui fournissent des forces de police (pays contributeurs de police - PCP), les acteurs de l'aide humanitaire et le personnel de mission ont développé des modules civils de protection pour les formations préalables au déploiement et en cours de mission. Six modules ont été mis en place en fin 2011, visant à établir une compréhension commune de ce que signifiait la protection des civils et à répondre aux attentes des Casques bleus de l'ONU dans les stratégies de planification et de mise en œuvre de protection des civils (PoC). Il a également cherché à clarifier les rôles et les responsabilités respectifs des acteurs de la protection sur le terrain.

Les six modules de formation de protection PoC ont porté notamment sur les dimensions juridiques internationales; la protection des civils dans un contexte de maintien de la paix; le cadre opérationnel; la prévention de la violence sexuelle et sexiste; et des exercices basés sur des scénarios. Ces modules ont aussi établi les cadres stratégiques pour la planification et la gestion des risques. Les exercices de formation basés sur des scénarios développés pour aider à dispenser une formation préalable au déploiement du personnel militaire et du personnel civil contiennent douze situations allant de la

moins complexe à la plus complexe. Les stagiaires sont mis au défi de prendre des décisions basées sur la modification d'informations, conçu pour imiter les situations de mouvement rapide que les soldats de la paix doivent affronter sur le terrain.

La violence sexuelle et sexiste liée au conflit est considérée comme une partie de la protection plus grande des civils, et en 2010, le département des opérations de maintien de la paix et les FEMMES des NATIONS UNIES (UN WOMEN) ont élaboré des mesures visant à soutenir des actions de sensibilisation et de formation préalable au déploiement. Ce travail repose sur un inventaire des meilleures pratiques créé en 2008. Les exercices de formation à la violence sexuelle et sexiste traitent de la nécessité d'une solide compréhension du mandat et des règles d'engagement. Une pensée créative et un sens de l'esprit et des attentes du mandat doivent également aider à guider les soldats traitant de la violence sexuelle. Un fort leadership de la mission et les compétences et la volonté des états membres sont également des facteurs importants pour une protection plus efficace.

Au cours de la session de discussion franche, le désir de voir une meilleure protection des civils a été partagé et les membres du panel ont réitéré la nécessité pour les états membres d'avoir la volonté de protéger les civils dans les opérations de maintien de la paix. Le déploiement d'experts de la violence sexuelle et sexiste et en particulier d'experts féminins a été encouragé, même s'il a été suggéré que le manque de ressources n'est pas une raison suffisante pour l'échec dans la protection des civils et que l'on pourrait faire davantage avec les soldats de la paix déjà déployés. Le développement de davantage de modules de formation pour la protection des civils reste en cours, et le secrétariat est également en cours de développement de processus des exercices de scénarios spécifiques à la mission pour une formation préalable au déploiement, avec tous les modules ciblés sur les acteurs de l'ONU.